



Bagarre au sein du collège

Par **nana**, le **24/03/2011** à **11:19**

Bonjour,

j ai un fils de 14 ans qui a des probleme avec le college.
fait tout pour ce faire viree des cours.et fume dans les couloirs
voila le probleme la semaine derniere il y a eu une bagarre dans la cours.
il sont tombee a 4 sur l enfant qui les a chercher.pou insulte etc
maintenant l enfant qui c est battre accuse mon fils d avoir participer sur les 4 eleve. et d avoir
donner un coup de pied dans la tete
bien entendu mon fils dit qu il na rien fait.

le probleme c est que la famille du garcon a porter plainter que sur mon fils.
qui bien sur n a pas declanche la bagarre.
hier il a ete convoquer a la brigade des mineurs qui lui on mis une pressions.
mon fils maintient qu il ne la pas toucher.
le souci c est que mon enfant a des probleme avec l ecole et la brigade a appeler le college
qui lui on dit qu il en faisait qu a sa tete.
donc jeudi il passe en confrondations avec ce jeune homme qui dit qu il a participer
la policiere dit que meme si mon fils ni
il passera devant le juge pour s expliquer de son comportement envers l ecole
qui na rien avoir avec la bagarre on t il le droit de le juger sur son comportement envers l
ecole.
ceux qui veux dire que meme si il na pas toucher l enfant il aura un casier judiciaire.
merci

Par **mimi493**, le **24/03/2011** à **12:51**

[citation]il sont tombee a 4 sur l enfant qui les a chercher[/citation] donc c'est la faute de la victime ... pas étonnant que votre fils ait des problèmes si vous avez cette mentalité.
Prenez lui un avocat et surtout taisez-vous car vous serez le pire ennemi de votre fils, là.

Par **nana**, le **24/03/2011** à **13:08**

desoler mais ce fameux enfant c est fait renvoyer de plusieurs college pour violence.

la il est tombee sur plus fort que lui et oui.

donc que ce n est pas moi le pire ennemi pour mon enfants.

Par **Tisuisse**, le **24/03/2011** à **23:43**

Bonjour nan,

Non, vous n'êtes pas le pire ennemi de votre enfant certes, mais vous semblez le soutenir même quand votre fils fume dans les couloirs du collège, se bagarre avec les autres, se fait virer des cours, etc. Tout cela ne vous choque pas ? Là, le collège va avoir une bonne raison, quoi qu'il arrive, de virer votre fils à moins que la justice ne s'en saisisse et expédie votre fils à plusieurs centaines de kilomètres de chez vous, dans un foyer spécialisé où il sera interne et encadré par des éducateurs spécialisés, coupant votre fils de ses copains, de son quartier, de sa famille (les allocations familiales que vous touchiez pour votre fils seront versées à ce centre, bien entendu). C'est vraiment un risque qui n'est pas à exclure dans son cas. Donc, comme mon confrère mimi493, le meilleur conseil que nous puissions vous donner est de "faire profil bas", de ne pas en rajouter et surtout de ne pas rejeter la faute sur les autres. Maintenant, c'est à vous de décider car, à 14 ans, votre fils peut très bien passer devant le tribunal correctionnel pour enfant. Il encourt la moitié des peines maxi prévue pour un adulte dans la même situation et l'excuse de la minorité ne lui sera d'aucun recours.

Par **nany**, le **06/04/2011** à **08:29**

Mon garçon de 15 ans c'est fait renvoye du college pour un mauvais comportement au college pas de travail je sais qu'il ne fait rien a l'ecole je ne le nis pas il a eu plein de rapport , mais il ete aussi beaucoup cataloguer. IL a ete pris dans un autre college au depart ca ce passait bien et la cea recommence pourtant il est en 3l en stage ca ce passe bien mais la il a menace sa prof de francais avec un autre eleve. Ca prof reflechi si elle va deposer une main courante ou pas je sais qu'il deteste l'ecole mais il n'y va que 2 jours et demi ce n'est quand meme pas complique de ce tenir correctement la il va peut etre repasse au conseil de discipline il ne reste que 2 moi d'ecole qu'elle sont les consequence pour lui. que va t'il devenir. que peut ton faire pour lui sachant qu'il est aussi suivi par le pre(programme de

reussite educatif) il s'engage toujours a ce comporte correctement mais le lendemain il recommence il se comporte comme si rien ne pouvait lui arriver. comme si c'est actes n'avit pas de consequence la jez ne c'est memme pas pourquoi il a agit ainssi poutant la prof de francais que j'ai vu hier est tre gentil il y une semaine elle lui avait meme mis un mot d'encouragement parce qu'il c'etait bien comportait en cour et qu'il avait eu un bonne note. j'ai besoin de vos conseil merci de bien vouloir me repondre

Par **Tisuisse**, le **07/04/2011** à **07:34**

Nous ne sommes plus dans un problème de droit mais c'est un problème de psy et il serait bien que votre fils voit un psy. C'est le seul conseil que nous puissions vous apporter.